



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - E1 - S'exprimer, communiquer et comprendre le monde - BTSA STA (Sciences et Technologies des Aliments) - Session 2018

1. Contexte du sujet

Ce sujet d'examen porte sur l'expression française et la culture socio-économique, avec un accent particulier sur les nouvelles technologies et leur impact sur le bonheur. Les étudiants doivent analyser un article ainsi que plusieurs documents annexes pour répondre à des questions précises et rédiger un article de presse.

2. Correction question par question

Première question (2 points)

Rappel de l'idée de la question : Proposer un titre pour l'article et justifier ce choix.

Raisonnement attendu : Le titre doit refléter le contenu de l'article, en mettant en avant la thématique du bonheur maternel sur les réseaux sociaux et la mise en scène de ce bonheur. La justification doit expliciter le lien entre le titre choisi et les idées principales de l'article.

Titre proposé : « Le bonheur maternel à l'ère des réseaux sociaux »

Justification : Ce titre met en avant le thème central de l'article, qui explore comment les mères utilisent les réseaux sociaux pour partager et mettre en scène leur bonheur familial. L'expression « à l'ère des réseaux sociaux » souligne l'importance de ces plateformes dans la construction et la perception du bonheur, tout en faisant référence à la modernité et aux nouvelles normes sociales qui en découlent.

Deuxième question (2 points)

Rappel de l'idée de la question : Expliquer l'expression « Mais la voilà ressuscitée sur les réseaux sociaux ».

Raisonnement attendu : L'étudiant doit analyser l'expression en lien avec le retour d'images traditionnelles de la maternité sur les réseaux sociaux, tout en soulignant la contradiction entre l'image passée et la réalité actuelle.

L'expression « Mais la voilà ressuscitée sur les réseaux sociaux » fait référence à la réapparition d'une image stéréotypée de la mère idéale, qui était considérée comme disparue. Cette résurrection sur les réseaux sociaux souligne un retour à des valeurs traditionnelles de la maternité, où la femme est à la fois active et dévouée à sa famille. Cela met en lumière la manière dont les réseaux sociaux contribuent à la réactualisation de ces stéréotypes, en présentant un idéal de maternité qui peut être à la fois libérateur et aliénant, car il impose des normes de bonheur et de réussite familiale irréalistes.

Troisième question (3 points)

Rappel de l'idée de la question : Expliquer comment la mise en scène du bonheur maternel s'apparente à une activité professionnelle selon l'auteure.

Raisonnement attendu : L'étudiant doit démontrer que la mise en scène du bonheur sur les réseaux sociaux est comparable à un travail, où les mères sont contraintes de produire une image de bonheur qui peut être épuisante et stressante.

Selon l'auteure, la mise en scène du bonheur maternel et familial sur les réseaux sociaux s'apparente à une activité professionnelle car elle exige un investissement personnel et une gestion minutieuse de l'image que l'on souhaite projeter. Les mères se retrouvent à devoir « travailler » leur image, en prenant soin de créer des photos parfaites et des récits idéalisés de leur quotidien. Ce processus peut être épuisant, car il impose une pression sociale pour correspondre à un idéal de maternité heureuse et épanouie. De plus, cette mise en scène peut mener à un sentiment d'insatisfaction et de burn-out, car les mères se comparent constamment à d'autres et ressentent la nécessité de maintenir cette façade de bonheur, au détriment de leur bien-être personnel.

3. Deuxième partie (9 points)

Rappel de l'idée de la question : Rédiger un article de presse sur le thème « les nouvelles technologies contribuent-elles à notre bonheur ? » en prenant position.

Raisonnement attendu : L'article doit présenter une argumentation claire, soutenue par des éléments des documents annexes et des réflexions personnelles. Il doit aborder les aspects positifs et négatifs des nouvelles technologies sur le bonheur.

Article de presse :

Les nouvelles technologies, entre promesse de bonheur et réalité anxiogène

À l'occasion de la journée mondiale du bonheur, il est essentiel de s'interroger sur le rôle des nouvelles technologies dans notre quête de bien-être. D'un côté, ces outils numériques nous offrent des possibilités de connexion et d'échanges inégalées. Comme le souligne Christophe André, psychiatre, ces technologies peuvent être des vecteurs de libération et de connaissance, à condition de les utiliser judicieusement.

Cependant, il est crucial de ne pas négliger les effets pervers de cette hyperconnexion. Les réseaux sociaux, par exemple, peuvent engendrer des comparaisons malsaines et un sentiment d'insatisfaction face à la vie des autres. L'article de Zineb Dryef met en lumière comment la mise en scène du bonheur maternel sur Instagram peut créer une pression sociale insoutenable pour les mères, les poussant à adopter un modèle de perfection inaccessible.

En outre, des études montrent que le partage de moments heureux sur les réseaux sociaux peut apporter une satisfaction temporaire, mais cela ne remplace pas les interactions humaines authentiques. Ainsi, la vraie question demeure : comment trouver un équilibre entre l'utilisation des technologies pour enrichir nos vies et la préservation de notre bien-être mental ? En fin de compte, les nouvelles technologies peuvent contribuer à notre bonheur, mais seulement si nous les intégrons de manière consciente et réfléchie dans notre quotidien.

3. Petite synthèse finale

Erreurs fréquentes :

- Ne pas justifier les choix de titre ou d'analyses avec des références précises au texte.
- Omettre de considérer les deux aspects (positif et négatif) des nouvelles technologies dans l'article de presse.
- Ne pas respecter la longueur demandée pour chaque réponse.

Points de vigilance :

- Veiller à la clarté et à la cohérence des arguments présentés.
- Utiliser un vocabulaire approprié et respecter les règles de syntaxe et d'orthographe.
- Structurer les réponses de manière logique, avec des transitions claires entre les idées.

Conseils pour l'épreuve :

- Lire attentivement chaque question et s'assurer de bien comprendre ce qui est demandé.
- Prendre le temps de planifier ses réponses avant de rédiger pour éviter les hors-sujets.
- Utiliser des exemples concrets tirés des documents pour étayer ses propos.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.